**DL 2026-031**
**31 mars 2026**

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260331-DL2026031-DE

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE!
MAIRIE

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE**

**ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ**

**CANTON DE JANZÉ**

**VILLE DE JANZÉ**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le trente-et-un mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de JANZÉ, s'est réuni à l'espace Brûlon, sis 5 avenue du Général de Gaulle, lieu provisoire des séances, en conformité avec la délibération DL2025-011 du 12 mars 2025, en application des articles L2121-7 et 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jonathan HOUILLOT, Maire.

Présents : Mmes et MM HOUILLOT, MOREAU, GUAIS, CLOUET, POTIN, CHAUVIÈRE, PINEAU, PICOT, ESNAULT, FILEAUX, SAUDRAIS, COUDRAIS, CLERMONT, VEYER, LUNEL, AVRILLAUD, SERRAND, GILOT, RUELLAN, CLAVEAU, GENDROT, BOUGEARD, CASTELLIER, JOLIVEL, BLOUIN, de LASSAT, MAILLARD, CHAPY ;
Absents :
Absents représentés : Mme LUCAS à Mme MAILLARD ;

Secrétaire de séance : M. ESNAULT

| | | |
|---|---|---|
| Conseillers en exercice : 29 | Conseillers présents : 28 | Votants : 29 |
| Pour: 29 | Contre : 0 | Abstention : 0 |

| |
|---|
| Unanimité |

## Désignation d'un élu communautaire candidat pour siéger au sein du Syndicat « Eaux et Vilaine »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2023 portant modification des statuts du syndicat mixte « Eaux et Vilaine – Établissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine »,

VU la demande de Roche aux Fées Communauté,

CONSIDÉRANT le souhait de la commune de Janzé de présenter un candidat pour représenter la Roche aux Fées Communauté au Syndicat Eau et Vilaine,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

– *DÉSIGNE comme élu communautaire candidat :*

**Monsieur Gaston GUAIS**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Cyprien ESNAULT

Le Maire
Jonathan HOUILLOT